



VILLE DE
CHAMPAGNEY
(Haute-Saône)

Centre commun d'action sociale

Extrait du registre des délibérations
Séance du lundi 02 mars 2026
2026-04

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 070-217001205-20260302-BP2026_32700_2-BF

Nombre de membres en exercice : 10
Date de la convocation : 24 février 2026
Date d'affichage : 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le 02 mars à dix-huit heures trente les membres composant le comité du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE.

Etaient présents : Mesdames B. PY – G. BRIOT – V. TRARI-MEDJAOUI – M. HEQUET – J. METTETAL – B. GRANDJEAN

Procuration : F. KEHRWILLER donne pouvoir à M.C. FAIVRE

Absente excusée : F. SIRON

Absente : C. AMAROT-HOUSSARD

BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le CGCT,

Vu le projet de budget 2026

Considérant le débat d'orientations budgétaires intervenu lors de la séance du 16 février 2026,

Le Conseil d'Administration du CCAS :

- adopte à l'unanimité le BP 2026 qui se résume ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Dépenses 28 384.01 €

Recettes 28 384.01 €

Section d'investissement

Néant

- Fait et délibéré, les an, mois et jours que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Pour expédition conforme,
La présidente,

Marie-Claire FAIVRE